

ON S'ABONNE : Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste. PRIX DE L'ABONNEMENT: LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOI ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE: Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS ET SAMEDIS

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS: ANNONCES, 25 centimes la ligne. RÉCLAMES, 50 centimes la ligne. Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance. Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés. L'ABONNEMENT se paie d'avance. Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1867 :

Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le Courrier du Lot. Les annonces administratives : dans le journal le Journal du Lot (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).

Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'Echo du Quercy, le Mémorial. Pour l'arrondissement de Gourdon : (Annonces judiciaires et administratives), dans le journal le Gourdonnais.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 5 Janvier 1867.

BOURSE DE PARIS.

Table with 3 columns: Date, Rte 3 p. 0/0, 4 1/2 p. 0/0. Rows: Du 3 janvier, Du 4, Du 5.

BULLETIN

La grande réception annuelle du 1er janvier a eu lieu aux Tuileries avec la solennité accoutumée. A onze heures et demie, les grands officiers de la couronne, les aides-de-camp de l'Empereur, les officiers, les personnages éminents de la maison Impériale, les cardinaux, les ministres, les membres du conseil privé, les maréchaux, les amiraux, ont été admis à une heure. Sa Majesté s'est rendue à la salle du Trône où étaient assemblés les membres du Corps diplomatique après avoir reçu les félicitations présentées au nom des dignitaires par le nonce papal, Sa Majesté a prononcé l'allocution suivante :

« Le renouvellement de l'année me fournit l'occasion d'exprimer mes vœux pour la stabilité des trônes et la prospérité des peuples. J'espère que nous entrons dans une nouvelle ère de paix et de conciliation, et que l'exposition universelle contribuera à calmer les passions et à rapprocher les intérêts. Je remercie le Corps diplomatique de ses félicitations, et je le prie d'être auprès des gouvernements qu'il représente, l'interprète de nos sentiments d'amitié. »

Mgr l'archevêque de Paris assistait avec les hauts dignitaires, à la réception du jour de l'an. Sa Majesté lui a adressé ces paroles :

« Quand je vois à la tête du clergé de Paris un prélat si profondément dévoué aux intérêts de la religion comme à ceux de l'Etat; quand je le vois soutenir partout de sa parole et de ses actes les grands principes de foi, de charité, de conciliation, je me dis que ses prières doivent être exaucées par le Ciel. Elles sont pour la France un bienfait, et pour moi une source nouvelle de consolation et d'espérances. »

Les membres de la commission supérieure d'encouragement et de surveillance des sociétés de secours mutuels ont eu l'honneur d'être reçus, ces jours derniers, par S. M. l'Empereur.

S. Exc. M. le Marquis de La Valette, minis-

tre de l'Intérieur, président de la commission, et S. Exc. M. Rouher, ministre d'Etat, vice-président, ont présenté à Sa Majesté, au nom de la commission supérieure, le compte-rendu de la situation des sociétés de secours mutuels pour l'année 1866.

L'Empereur a adressé aux membres de la commission diverses questions sur les progrès récents de l'utile et populaire institution des sociétés de secours mutuels, qui a pris sous son règne un si remarquable développement.

Sa Majesté a donné à la commission un témoignage flatteur de satisfaction, en lui annonçant qu'elle avait daigné, sur la proposition de Son Exc. le Ministre de l'Intérieur, élever un de ses membres, M. Gaillardin, au grade d'officier de la Légion d'honneur, en récompense de ses efforts persévérants pour le succès et la propagation des sociétés de secours mutuels.

Le maréchal Narvaez pratique sans hésitation la politique autoritaire. Il a obtenu de la Reine Isabelle un décret de dissolution des Cortès. Dans les circonstances actuelles, cette mesure a un caractère très grave. Quoiqu'il en soit, le décret royal a produit une grande sensation à Madrid et dans les provinces. Le jour-même de sa promulgation une centaine de députés se sont réunis au palais législatif pour protester, dans une Adresse à la Reine, contre l'acte violent qui met fin à leur mandat. L'assemblée a été dispersée par la force militaire; un certain nombre de membres, parmi lesquels on cite MM. Rios Rosas, Salaveria, Robertz, Herrera, etc., ont été arrêtés et dirigés immédiatement hors de la Péninsule. On présume que le lieu de leur destination est une des îles Canaries. Jusqu'aux dernières dates on n'a reçu aucune dépêche importante. Le maréchal Serrano a été arrêté. Le général Prim n'a pas quitté Bruxelles.

M. Narvaez paraît résolu à briser tout ce qui ne pliera pas. Comme nous le disions, la situation est grave et il faut faire très large part de l'imprévu.

L'Espagne semble toucher à l'une des situations les plus critiques de son histoire. On ne sait trop s'il faut s'en étonner, quand on constate à quel point ce pays est arriéré. Sur les 72,157 conseillers municipaux que compte la nation, 12,479 ne savent ni lire ni écrire. Parmi ces derniers figurent 422 maires, 958 adjoints et 11,119 regidores des municipalités.

Des avis du Mexique annoncent que le maréchal Bazaine continuera sa coopération au gouvernement de l'Empereur Maximilien, tant que

les Français resteront au Mexique. Ortegá est entré au Mexique le 18 décembre. On croyait qu'il opérerait, de concert avec Cortina et Canales, sans attaquer Escobedo.

On dit que Campbell et Sherman, sont revenus à la Nouvelle-Orléans très déçus au sujet de la popularité de Juárez et de l'impression produite au Mexique par les bruits d'intervention américaine.

Comment s'étonner qu'au Mexique les esprits sages s'inquiètent de l'avenir de leur pays quand les partis vont se retrouver en présence, après le départ des troupes françaises. Les derniers avis qui nous arrivent par la voie de New-York disent que le chef Juariste Escobedo a été pris et exécuté par les troupes d'Ortegá.

Un nouveau ministère Grec a été nommé. Pour le bulletin politique : Layou.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.) Boutschouck, 2 janvier. Les nouvelles données par un journal de Vienne qu'il régnait une grande fermentation en Bulgarie, que l'Evêque de Ternova a été fusillé, et qu'un couvent, situé près de Sistolow, avait été attaqué par les Turcs, sont dénuées de tout fondement.

Constantinople, 2 janvier, 4 heures 3/4 du soir. La Porte a reçu ce matin la nouvelle de la soumission de Celino et de Kissamos, les deux points fortifiés qu'occupaient encore les insurgés dans la partie occidentale de la Crète. Battus complètement dans une rencontre où ils ont laissé environ 200 des leurs, les insurgés se sont enfuis en désordre vers la mer et ont pu en partie quitter l'île sur des navires qui les ont recueillis.

Trieste, 2 janvier. On mande d'Athènes, le 31 décembre : Le ministère Bulgare a donné sa démission par suite de l'opposition qu'il a rencontrée à la Chambre des députés. Le nouveau ministère est favorable à l'idée de l'agrandissement de la Grèce et d'une politique hostile à la Turquie.

Athènes, 31 décembre. Le programme politique du nouveau ministère est un programme de modération, parce que la Grèce a besoin d'ordre pour développer ses ressources. Le ministère est étranger au soulèvement de l'île de Crète; il ne désire pas de troubles en Turquie. La Grèce, malgré sa sympathie pour les Candiotés, respectera les lois de la neutralité à l'égard de la Turquie.

Florence, 2 janvier, soir. Les quarantaines établies à cause du choléra étant levées, l'inauguration de la ligne ferrée de Messine à Catane a eu lieu aujourd'hui.

La Gazette officielle annonce que le roi Victor-Emmanuel a nommé le général Menabrea son premier aide de camp.

La Gazette d'Italia, assure que le ministre de la guerre a retiré sa démission. La Gazette dit, en outre, que les négociations avec Rome continuent à suivre une marche favorable.

L'Italia militaire annonce que le roi a décoré de l'ordre de l'Annunziata, les généraux Cialdini, Rossi et le sénateur Palesecca.

Lisbonne, 2 janvier. Dans son discours d'ouverture des Chambres, le Roi a dit que la visite de Sa Majesté Catholique témoigne de l'entente des deux Cours et du rapprochement des deux

peuples frères. Le Roi a annoncé la conclusion d'un traité de commerce et d'une convention sur les attributions consulaires avec la France, d'une convention relative à la propriété artistique et littéraire avec la Belgique.

ACTES OFFICIELS

(Moniteur.) Par décret en date du 30 décembre 1866, Mgr Landriot, évêque de La Rochelle, a été nommé à l'archevêché de Reims, vacant par le décès de Mgr. Gousset.

Par décret rendu sur la proposition du ministre de l'Intérieur :

M. de Manpas, sénateur, chargé de l'administration du département des Bouches-du-Rhône, est relevé, sur sa demande, de la mission qui lui a été confiée par le décret du 29 septembre 1860.

M. Levert, préfet de la Loire, est nommé préfet du département des Bouches-du-Rhône.

M. Castaing, préfet de l'Aisne, est nommé préfet du département de la Loire, en remplacement de M. Levert.

M. Ferrand, préfet de la Haute-Savoie, est nommé préfet de l'Aisne, en remplacement de M. Castaing.

M. le baron de Lassus-St-Geniès, préfet de Seine-et-Marne, est nommé préfet du département de la Savoie, en remplacement de M. Jolibois, nommé conseiller d'Etat.

M. le vicomte de Vesins, préfet du Tarn, est nommé préfet du département de Seine et Marne, en remplacement de M. Lassus-St-Geniès.

M. Le Masson, préfet de l'Allier, est nommé préfet du département de la Charente-Inférieure, en remplacement de M. le baron Lepic, mis en disponibilité.

M. le vicomte de Gauville, préfet du Gers, est nommé préfet de la Haute-Savoie, en remplacement de M. Ferrand.

M. Labrousse, sous-préfet de Boulogne, est nommé préfet du département du Gers, en remplacement de M. de Gauville.

M. Thezenas, sous-préfet de Roanne, est nommé préfet du département du Tarn, en remplacement de M. de Vesins.

M. le baron Servatius, sous-préfet de Béziers, est nommé préfet du département de l'Allier, en remplacement de M. Le Masson.

M. Péconnet, maire de Limoges, est nommé préfet du département de la Charente, en remplacement de M. le comte Michel, mis en disponibilité.

M. le vicomte Malher, sous-préfet de Valenciennes, est nommé préfet de la Sarthe, en remplacement de M. le comte d'Andigné, mis en disponibilité.

Nouvelles du jour.

Voici le discours adressé, par Mgr Chigi, nonce apostolique, à l'Empereur :

« Sire, le Corps diplomatique vous présente son hommage respectueux à l'occasion de la nouvelle année. — Si chacun de ses membres est toujours heureux de se trouver auprès de V. M. Impériale, il l'est d'autant plus à cette époque solennelle, où il lui est donné d'exprimer ses vœux pour le bonheur de

la terre. Il en fut navré et se reprocha de l'avoir troublée dans un moment où elle était heureuse; mais sont repentir venait trop tard; il ne pouvait plus faire autrement que de lui parler.

« Après s'être rencontrés dans le monde, on s'y retrouve toujours tôt ou tard ! » lui dit Berthe, qui le reconnut tout de suite. Elle n'était plus aussi avare de paroles, aussi abrupte qu'au bal où il l'avait vue pour la première fois; mais, en revanche, elle était moins étrange, moins extraordinaire. « Elle a appris à vivre, » se dit Achille avec un soupir involontaire. Comme il avait lui-même assez d'expérience du monde pour faire la différence entre un salon de Lyon et un salon de Paris, il ne causa que peu d'instant avec elle et fit place à d'autres. Cependant elle fut toute la soirée l'objet de son attention secrète.

Pendant cinq jours qu'il passa encore à Paris, le hasard ne les réunit plus; une seule fois il l'aperçut se promenant en voiture avec le marquis. Néanmoins, cette femme et sa double métamorphose — physique et morale — lui laissèrent une impression profonde. « Je ne prends pas congé de vous, dit Cyrille à Berthe au moment de la séparation; car, passez-moi ce terme dont on abuse trop, mon âme ne vous quittera pas un seul instant. Vous, je le sais, vous vous distrairez par vos plantations, vos pauvres, vos... »

Il s'interrompit, sous le regard plein de tristesse et de reproche qu'il rencontra.

« Je veux dire, reprit-il avec douceur, par tous les devoirs de votre position, car votre main généreuse et active ne peut se reposer : elle est douée si merveilleusement qu'elle éprouve un besoin impérieux de travailler toujours à quelque chose de bon ou de beau. »

— Chacun peut en faire autant, interrompit-elle. La suite au prochain numéro.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 5 janvier 1867.

BERTHE

IMITÉ DE L'ALLEMAND

Mme LA CÈSSE HAHN-HAHN

TOME PREMIER

X.

De ce moment, Berthe se sentit profondément délaissée et s'élança, pour s'étourdir, dans le tumulte du carnaval. Par malheur, elle ne recueillait de cet expédient qu'un intolérable ennui. Cet état de choses dura des semaines, de longues semaines.

Dans les derniers jours de mars, Cyrille lui écrivit :

« Le 28 avril à 9 heures, je serai chez vous. Je vous en prévins, Berthe, de crainte que vous n'attendiez de jour en jour à partir du 1er. »

« Je l'aurais effectivement attendu, dit-elle en soupirant; ainsi encore un grand mois, puis je le verrai huit jours, et ensuite?... » Elle rentra dans sa solitude et ne la quitta plus qu'au retour de Cyrille.

Elle eut bien de la peine à ne pas voler au devant de lui, à ne point se jeter dans ses bras avec transport. Elle se retint parce qu'il aurait pris cette démonstration pour un oui; mais il s'aperçut bien de son ravissement.

« Ainsi tu m'aimes donc ? demanda-t-il avec une joie profonde.

— Cyrille ! ô mon Cyrille ! s'écria-t-elle de cette

La reproduction est interdite.

voix vibrante et avec ces gestes d'extase dont la beauté merveilleuse n'appartient qu'à l'amour.

« Mon ange ! » dit le comte; et il l'entoura de ses bras comme pour l'enchaîner à tout jamais, et il la pressa sur son cœur avec frénésie. « Silence ! » ajouta-t-il, comme elle faisait un léger mouvement pour se dégager; « pour l'amour de Dieu, silence, Berthe ! ne me rappelle ni le monde, ni la terre; laisse-moi dans le ciel... près de toi. » Et des larmes brillaient dans ses grands yeux noirs pleins de feu.

« Eh ! bien reste auprès de moi, » dit Berthe tremblante.

En ce moment un des valets de chambre d'Emond vint annoncer qu'à cause du beau temps, monsieur le marquis avait envie de faire sa promenade une heure plus tôt que de coutume, si cela ne dérangeait point madame la marquise.

« Faites atteler sur-le-champ, lui répondit Berthe.

— Nous voici retombés sur la terre ! dit Cyrille avec un soupir.

Les quelques jours que Cyrille et Berthe passèrent encore à Paris furent une alternative de tortures et de ravissements. A l'une des dernières soirées où ils se rencontrèrent, la marquise retrouva aussi une ancienne connaissance : Achille Duerozet. C'était dans le salon d'un diplomate; Achille y revit Berthe avec une profonde émotion. Comme elle était devenue belle ! Impossible que ce fût là, comme il l'avait cru, un monstre qui s'était vendu pour de l'or; non ces traits étaient trop nobles. Son mari serait-il mort par hasard, et aurait-elle recouvré la liberté ?

Il demanda à un secrétaire de légation quelle était actuellement la position de Mme de Valrive.

« Éléante, aimable et distinguée, lui répondit-on, elle a été cet hiver une des reines de notre monde, pendant que la faculté déployait en vain toute sa

science pour améliorer l'état du marquis.

— Ainsi il vit encore ! s'écria Duerozet. Pourquoi pas ? il n'a qu'une trentaine d'années ! Rien de plus favorable à la conservation que la vie végétative qu'il mène; il a plus de chances que vous et moi de devenir centenaire, et c'est fort à désirer pour la marquise.

— Je trouve cette raillerie moins piquante que cruelle répliqua Achille avec indifférence.

— Ce n'est pas du tout une raillerie; car la fortune colossale du marquis passera, dit-on, tout entière à des collatéraux, s'il ne laisse pas d'enfants. Comme il n'y a pas à compter qu'il en ait, il serait dur pour la marquise qu'il mourût avant elle. Cependant, personne ne sait au juste comment les affaires sont arrangées, pas même, sans doute, le pauvre innocent lui-même, que l'on ne voit jamais, qui ne sort que pour se promener en voiture avec sa femme. Ces questions délicates ne peuvent être accordées avec elle, quoique plus d'un, sans doute, en ait la démangeaison.

— Je la crois bien ! » dit Achille en souriant.

Pendant ce dialogue, il n'avait pas quitté Berthe des yeux. Il était trop loin pour entendre sa conversation avec les personnes qui l'entouraient ou venaient la saluer; mais il admirait son port, son attitude et ses manières de reine. Tout à coup un changement se produisit en elle; la joie se trahit sur son visage, la reine devint une déesse. Achille, suivant la direction du regard rayonnant de Berthe, rencontra celui d'un homme qui venait d'entrer. Il s'informa quel était ce personnage, d'un extérieur sérieux et distingué, et il apprit que c'était le comte de Trémecourt. Sans balancer, Achille s'approcha de la marquise, au risque de ne pas être reconnu d'elle et dans l'unique but d'interrompre son entretien avec le comte. L'entendant saluer Mme la marquise de Valrive, Cyrille se retira, et Berthe leva sur Achille un regard triste et surpris, comme si elle retombait soudain du ciel sur

le partage de toute la vie, deux âmes, deux personnes, deux existences, ou tout se partage et on ne se rompt; la communion, l'entre les deux époux, de toutes les choses de la terre et du ciel, de l'homme et de Dieu. Voilà le vrai mariage, tel que l'ont défini les Romains, tel que l'ont pratiqué les chrétiens, et ce mariage implique l'amour. Il implique l'harmonie des caractères et la conformité des goûts, la convenance des tempéraments et des âges, la communauté des habitudes morales et des convictions religieuses; il suppose, en un mot, du côté de l'âme et du corps, tout ce qui peut incliner l'un vers l'autre deux êtres humains qui doivent s'unir un jour et ne se séparer jamais.

Or, n'est-il pas vrai, que le plus souvent, dans la conclusion de nos mariages, ces considérations personnelles sont presque entièrement écartées ou tout au moins subordonnées aux considérations d'intérêt. N'est-il pas vrai qu'une fois rassuré sur une certaine convenance, très élastique d'ailleurs, entre la position des familles, la question que l'on traite, la question pratique et décisive, c'est l'association des fortunes? Et entre ces deux êtres qui s'ignoraient hier, qui se sont à peine entrevus aujourd'hui, on conclut un mariage, je suis contraint de le dire, comme on conclut un marché!

Maintenant, quel sera le résultat de la séparation du mariage et de l'amour? L'orateur chrétien n'hésite pas. Le mariage hors de l'amour, dit-il, tend à faire disparaître le vrai type de l'épouse, « ce type souverainement moralisateur, rayonnant d'une grâce tout à la fois si séduisante et si pure. » L'amour hors du mariage tend à réaliser le type de la courtisane. Laissons parler l'orateur chrétien.

Jéhovah avait dit du peuple de son choix: « Il n'y aura point de courtisane parmi les filles d'Israël. La parole de Jéhovah ne fut point entendue: la courtisane fut en Israël et partout. Les Grecs la connaissaient; ils l'avaient vue sortir de l'écume de leurs flots d'azur et des rayons de leur soleil de feu. Mais les Grecs se trompaient: elle n'est point la fille de la nature; elle est la fille de l'humanité. Ah! laissez-moi, avant de la flétrir, lui rendre justice et lui faire miséricorde! J'ai le devoir de le dire, en présence de cet être le plus corrompu et le plus corrompeur: dans la dépravation de la femme; en règle générale, l'homme est le grand coupable; la femme est la victime, l'homme est le meurtrier.

Ce n'est pas la courtisane qui est nouvelle dans le monde; c'est la place qu'elle y occupe. La courtisane, autrefois, était presque exclusivement aristocratique ou royale; quand elle pénétra dans notre France, elle s'y cachait d'abord, plus tard elle s'y montrait sur ces hauteurs privilégiées où l'on se croyait trop souvent au-dessus des lois, au-dessus de la morale elle-même, elle y amassa des orages, on y recueillit des tempêtes... Trêve à ces souvenirs! paix à ceux qui sont morts! Le flot des révolutions a passé sur les palais et les a lavés dans le sang!...

Aujourd'hui le règne de la courtisane est plus démocratique, sans désertier, hélas! les puissants de ce monde, elle élargit sans cesse le cercle de son empire; c'est une étrange application de la loi, juste d'ailleurs, qui préside à nos sociétés modernes: faire ce qui était le partage du petit nombre, devienne peu à peu le partage de tous. Elle a étendu son regard, elle a incliné son esprit, aux différents degrés de la hiérarchie sociale. Ce n'était qu'un essaim, aujourd'hui c'est un monde, et ce monde — le demi-monde, comme on l'a bien nommé — voudrait donner le ton et la mode au vrai monde... Le dirai-je, Messieurs? en présence de ce succès toujours grandissant, l'honnête femme, ne pouvant retenir auprès

d'elle, son mari, son fils, son père peut-être; l'honnête femme s'est demandée plus d'une fois, avec angoisse le secret de cette fascination. « Qu'a donc cette étrangère, et que me manque-t-il à moi-même? » Elle a interrogé cet œil fauve et l'étrange feu dont il brûle, elle a considéré ce sourire, les inflexions de cette voix et les mouvements de cette taille; elle a étudié les mystères de ces toilettes et de ce luxe; et trop noble, et trop pure pour prendre dans sa réalité la séduction du vice, elle en a pris trop facilement les dehors.

Pour extrait: A. Layton.

Chronique Judiciaire.

Il vient de se plaider à Vienne un procès dont on s'entretient dans les salons du grand monde: Le baron Max d'Ulm noua un jour des relations intimes avec une fort jolie personne, Mademoiselle Josepha Windisch, des relations auxquelles il ne put se soustraire! Aveuglé par la passion, il lui souscrivit une obligation de 10,000 florins et lui promit en même temps le mariage.

Pour se soustraire à ce double engagement la baronne d'Ulm eut l'idée d'intenter un procès à Josepha, qu'elle accusait d'avoir profité de l'état mentalement très affaibli de son fils le baron Max.

Sur l'avis des docteurs Haller et Schlager, le tribunal a cru devoir admettre l'imbécillité de M. le baron de Ulm.

L'Europe voit là le spectacle d'un gentilhomme qui ne rougit pas de se faire déclarer publiquement imbécille, idiot, pour rentrer en possession d'une somme dont il a fait cadeau à une fille qui devient ainsi sa dupe.

Jurisprudence.

La cour de cassation, réformant un arrêt de la cour impériale de Lyon (chambre correctionnelle, 19 mars 1866), a rendu un arrêt duquel ressort la Jurisprudence suivante:

Le principe, en matière de chasse, que nul ne peut chasser sur la propriété d'autrui sans son consentement, souffre exception en faveur du chien courant, lancé, en action de chasse, et que son maître n'a pu ni rappeler ni retenir. Mais s'il est constaté que le maître n'a rien fait pour empêcher son chien de passer sur la propriété d'autrui; qu'au contraire, on peut lui imputer un fait personnel parce qu'il aurait, en quelque sorte, encouragé son chien dans son action de chasse, il n'y a plus lieu de le faire jouir de l'immunité que la loi lui accorde dans le premier cas seulement.

Pour extrait: A. Layton.

Faits Divers

Mort d'un millionnaire. On écrit de Pa-

done au *Corriere Italiano*: M. Silvestro Camerino, chevalier de plusieurs ordres, Chambellan de S. M. apostolique, est mort, ces jours derniers, laissant une fortune de *Quarante-deux millions de francs*. 24 millions passent à un neveu demeurant ici et donc la situation financière laissait à désirer. Les 18 autres millions seront partagés entre plusieurs légataires. Le défunt était très religieux et il a laissé des sommes considérables à un grand nombre d'Eglises et d'institutions religieuses. Un nombreux personnel était attaché au service de la maison: il a laissé à chacun son traitement pour la vie. Deux femmes qui l'assistaient dans les derniers mois de sa maladie héritent chacune, d'une rente d'une maison. Camerino avait 92 ans: il savait à peine écrire son nom. Il y a cinquante ans, il avait été l'un des terrassiers travaillant à la première route postale de Rovigo à Polalela; il y gagnait une livre vénitienne par jour, c'est-à-dire 50 centimes d'Italie. O prodige! O mystère de la vie.

RHUMES, GRIPPE, IRRITATIONS.

La supériorité incontestable et l'efficacité certaine du SIROP et de la PATE de NARÉ de DELANGRENIER ont été constatées par 50 médecins des hôpitaux de Paris, membres de l'Académie de Médecine, et par un rapport officiel de MM. BARRUEL et COTTEREAU, chimistes de la Faculté de Paris. — Dépôts dans toutes les pharmacies.

VINAIGRE DE TOILETTE COSMACETI. supérieure par son parfum et ses propriétés *lénitives et rafraichissantes*. — Dépôts chez les Parfumeurs.

MAL DE DENTS. — L'EAU du Dr OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. — Dépôts dans les pharmacies.

GUÉRISON de la PHTHISIE PULMONAIRE et de la bronchite chronique.

A l'aide d'un traitement nouveau. — Brochure in-8° de 112 pages, 6° édit., par le Docteur Jules Boyer. On reçoit franco cet ouvrage, en adressant 1 fr. 50 c. à l'éditeur A. Delahaye ou à l'auteur, 174, boulevard Magenta, à Paris.

Le succès considérable du **Chocolat-Ménier** a fait naître une foule de parasites, qui par des imitations de toutes sortes, forme des tablettes et des étiquettes, copies de médailles, couleur des enveloppes et du papier, aussi bien que par des appellations de fantaisie peu près semblables au nom MENIER, cherchent à profiter de la juste renommée du **Chocolat-Ménier** pour substituer à sa

place des produits inférieurs. Nous ne saurions trop mettre en garde nos lecteurs contre ces substitutions en leur recommandant de ne se servir que du chocolat portant le nom de MENIER, certains que nous sommes que nous défendrons ainsi le véritable intérêt du consommateur.

— AVIS AUX PROPRIÉTAIRES ET NÉGOCIANTS, liquidation de consignations et litiges: Vins, Spiritueux, Denrées, etc., etc. (*prompte réalisation*). *Comptoir de Commission*. Magasin de vente: 57, rue Lafayette, Paris. (Affranchir.)

Dernières Nouvelles.

Un tremblement de terre qui a causé de grands malheurs, s'est manifesté, le 2 janvier, en Algérie. La région du Tell a surtout été éprouvée. Plusieurs villages ont été détruits. A Mouzaïa-Ville, il y a eu 37 morts et une centaine de blessés. Des secours ont été immédiatement organisés par les soins des autorités militaires et administratives. Alger a ressenti plusieurs secousses, mais sans éprouver de sérieux dommages. Il en est de même pour les provinces d'Oran et Constantine.

Annonces Judiciaires.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS.

Le 2 février 1867, au Tribunal de Cahors, 11 h. du matin. Vente des biens immeubles de Bernombes, situés dans les communes de Fontanes et de Bern, formant 28 art. pour Fontanes et 42 pour Bern. L'adjudication se fera en quatre lots pour chacune des deux communes. La mise à prix est fixée à 100 fr. pour chaque lot.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON.

Etude de M^e Lagrandville, avoué à Gourdon. Le 29 janvier 1867, à 11 heures du matin, il sera procédé à la vente des immeubles, appartenant à Baptiste Doumerc, de la commune de St-Projet. La mise à prix est fixée à 800 fr.

Même étude. Une demande en séparation de bien a été formée le 26 décembre dernier par Léoniste Froment contre son mari Jean-Pierre Vignié, domicilié de Jouny, commune de Montfaucon.

Etude de M^e Bruny, avoué à Gourdon. Demande en séparation de biens de Jeanne Taillade contre Jean Taillade, habitant de Gourdon, son mari. (Extrait du *Gourdonnais*, 27 décembre 1866.)

A la fin de l'année, nous devons prior plus instamment nos abonnés en retard pour le paiement de leur abonnement, de nous en adresser le montant aussitôt que possible.

La voie de la poste, par un mandat qui peut être délivré dans tous les bureaux, est la plus facile et la plus sûre.

Pour toutes les articles et extraits non signés: A LAYTON.

AVIS

Le Sieur BRUNO, Horticulteur, praticien. Elève de M. HARDY, directeur des pépinières Centrales du Gouvernement en Algérie.

Qui a habité longtemps les départements du Gers de la Gironde, et de Lot-et-Garonne, où il s'est occupé du tracé des Jardins, de la taille et de la direction des Arbres, qui réside à Cahors où déjà beaucoup de personnes de la ville ou du département lui ont donné la direction de leurs plantations.

A l'honneur d'informer MM. les propriétaires qui voudront bien lui accorder leur confiance et l'employer soit pour le tracé des Jardins en tous genres, soit pour le levé des Plans, soit pour des Constructions Rustiques, Kiosques, Puits, Grottes, Bassins, Rocailles, Montagnes Russes, soit pour la taille des arbres et leur pincement, en un mot à tous les ouvrages que comporte la profession d'horticulteur, d'arboriculteur, et de jardinier paysagiste, qu'il se tient à leur disposition et qu'il se rendra chez eux pour y travailler à la journée ou à forfait.

MM. les propriétaires trouveront dans son Etablissement, situé à la Brasserie, Rivière du Pal à Cahors, toutes espèces d'arbres fruitiers d'alignement et d'arbustes. Il y a aussi des Magnolias, des Conifères et des Rosiers nouveaux. Il répond des espèces qu'il fournit et de leur reprise.

Les Arbres qu'il a l'honneur d'offrir à MM. les propriétaires, sortent des pépinières du Gers où le terrain est loin d'avoir la fertilité des terrains de la rivière du Lot, ce qui est un grand avantage pour la réussite des plantations.

Il a des Pruniers robe de sergent, en deux variétés, greffés sur prunier mirbolant, qui, comme on le sait, ne pousse plus de rejetons, n'est pas sujet à la gomme. — Le Sieur Bruno prend des jardins à l'entretien.

BAYLES J^{ne}, rue de la Liberté, à Cahors

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail, ou bien par des verres mal appropriés à leur vue, qu'on trouvera chez lui un assortiment de Lunettes, de Conserves en verres cristal, blancs, colorés, fumés, des meilleures fabriques de Paris; Verres de rechange pour presbyte et pour myope. On trouvera aussi le même assortiment en Longue-vue, Lorgnettes et Jumelles de spectacle; Lorgnons, Pince-nez, Faces à main, Loupes, Pièces à lire, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprovettes, Pèse-liqueurs en tout genre, Boîtes de mathématiques, Graphomètres, Décamètres, Equerres, Niveaux d'eau et à bulle d'air, Mire, Jalons, Chaînes d'arpenteur, Porte-monnaies, Cagnes, Gibecières et Sacs pour Dame, Stéréoscopes, Epreuves, Groupes et Paysages, etc., etc.

L'ART DE DECOUVRIR LES SOURCES

par M. l'abbé PARAMELLE, 1 vol. in-8° de 452 pages, orné de figures, édition, se vend à Cahors, chez M. Calmette, libraire..... 5 fr.

LE PLUS BEAU CADEAU D'ETRENNES
qu'on puisse faire est la
CAFETIÈRE LOCOMOTIVE
Pour Café et Thé (B. S. G. D. G.)
Seul Dépôt, à Cahors, chez LOURMET, Chaudronnier, rue Fénélon.
EXPERIENCES A VOLONTÉ.

CONFECTION DE PARIS
HABILLEMENTS TOUS FAITS
ET SUR MESURE
MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournot, à l'angle de la rue Fénélon, Allez visiter cette maison, si vous voulez acheter des vêtements distingués, élégants, en étoffes excellentes, confectionnés avec grâce et solidité, et à des prix d'un bon marché exceptionnel.

PHARMACIE S^t SEVEZ
M. S^t SEVEZ a l'honneur de prévenir le public, qu'il vient d'ouvrir une **PHARMACIE**, sur la Place, en face la Cathédrale.
Les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance trouveront, chez lui, tout ce qui a rapport à la Pharmacie dans les meilleures conditions de Qualité et de Prix.

Guérison de l'Epilepsie
La Brochure du Dr DURAND sur la guérison de cette terrible maladie par le *Galium palustre* cultivé, est envoyée gratuitement sur toute demande affranchie adressée à M. VIDAL, pharmacien de 1^{re} classe, à Montpellier (Hérault), dépositaire général.

JACQUES SÉGY
PEINTRE
MENTION HONORABLE
à l'exposition de 1865, pour les imitations de marbres et bois étrangers.
Peinture ordinaire, Enseignes et Vitrerie. Prix modérés.
A Cahors, rue Impériale, n° 55.

A LOUER
1^o UN APPARTEMENT
AU 2^o ÉTAGE
2^o UN MAGASIN
rue Fénélon, à Cahors.
MAISON DU DOCTEUR GUILLOU

Trois mois 46 fr. **LE TEMPS** Six mois 52 fr.
JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
Rédacteur en chef: A. NEEFTZER
Bureaux, 40, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris

Nouvelle édition, d'une cause fréquente et peu connue
D'ÉPUISEMENT PRÉMATURÉ
A L'USAGE DES GENS DU MONDE.
Cet ouvrage, qui contient les causes, les symptômes, les complications, la marche et le traitement de cette insidieuse maladie est précédé de considérations générales sur l'éducation de la jeunesse, sur la génération dans l'espèce humaine et sur le problème de la population avec les observations de guérison.
Par le Dr JOZAN, prof. spécial de pathologie uro-génitale, rue de Rivoli, 182.
6^e édit. 1 vol. de 626 pag. prix 5 fr., poste, 6 fr. sousdouble enveloppe, chez l'auteur, R. MASSON, libr. 26, r. de l'Ance-Comédie, et les princ. libr. de Paris, des départ. et de l'étranger.
Du même auteur: **Traité pratique des MALADIES DES VOIES URINAIRES**
Chez l'homme et chez la femme et de toutes les infirmités qui s'y rattachent, à l'usage des gens du monde.
10^e édit., 1 vol. de 900 pag. enrichi de 314 FIGURES d'ANATOMIE
Maladies contagieuses. Rétroécissements. Catarrhe de vessie. Gravelle. Pierre. Stérilité. Pertes. Débilité, suite d'exès. Hydrocèle. Maladies des femmes. Traitements. Hygiène. Préservatifs.
Prix: 5 fr. par la poste, 6 fr. double enveloppe. — Les malades peuvent se traiter eux-mêmes, et faire préparer les remèdes chez leur pharmacien. — Traitements, consultations de midi à 2 heures, et par correspondance. (Affranchir.)

MAL DE DENTS
Guérison instantanée par la **PYRÉTHRINE LAHAUSSOIS**
1 fr. 50 le flacon
A Cahors, Pharmacie centrale, VIGI.